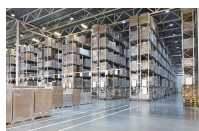


# Un avenir fragilisé pour les sites industriels français de produits phytos

© 11/02/2020 |  Sophie Guyomard •  Terre-net Média

Le 31 janvier dernier, le Conseil constitutionnel, saisi par l'Union des industriels des produits phytosanitaires (UIPP), a rendu son jugement : l'interdiction de la production en France pour d'autres pays et de l'export des produits bannis de l'UE est conforme à la Constitution, en vertu de la protection de l'environnement. Outre des sites industriels français fragilisés, cette décision entraîne d'autres conséquences pour l'agriculture et le monde agricole. Retrouvez le point de vue Jean-Marc Petat, directeur agriculture durable et communication de BASF France - Division Agro.



Quels sont les impacts de ce jugement du Conseil constitutionnel sur les sites industriels français de phytos et sur le monde agricole en général ?

(©Hacohob/Fotolia)

Ce jugement du Conseil constitutionnel impacte une grande partie des **firmes phytosanitaires**, qui disposent de sites industriels en France. Parmi elles, **BASF** a accepté de répondre aux questions de Terre-net. Retrouvez l'interview complète de Jean-Marc Petat, directeur agriculture durable et communication de BASF France - Division Agro à ce propos.

Retrouvez aussi > [La production en France de phytos bannis de l'UE sera bien interdite en 2022](#)

## Terre-net (TN) : Cette décision est-elle un point final à la procédure ? Ou d'autres voies de recours sont-elles possibles ?

**Jean-Marc Petat (J-M.P.) :** Il existe encore une voie de recours en cours d'étude par l'UIPP. Mais cela n'aura pas un effet immédiat, l'article 83 devra être appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et il y a peu de chances que cette deuxième instance se passe avant. Les entreprises vont donc devoir prendre des décisions immédiates, personne ne va attendre le dernier moment.

« Nous étudions toutes les voies juridiques possibles pour arriver d'une manière ou d'une autre à ce que le cadre de l'article L.253-8 du **code rural** ne puisse pas subsister en l'état », a précisé **Jean-Pierre Chevallier, avocat de l'UIPP, à l'AFP**.

## TN : Quel est l'impact pour BASF d'une telle mesure ?

**J-M.P. :** Plus contraignant que la première version, ce dernier décret doit encore être examiné précisément. La première analyse a toutefois montré qu'un de nos trois sites industriels français serait impacté à hauteur de 15 % de ses volumes. À court terme, cela ne semble donc pas insurmontable pour BASF, mais cela entraîne d'autres conséquences.

**L'avenir de ces sites industriels est tout d'abord fragilisé** car nous ne sommes pas à l'abri d'une surenchère issue du Parlement ou autre... L'incertitude juridique est donc gigantesque. De plus, une réévaluation d'un certain nombre de matières actives est à venir dans quelques années, pouvant aboutir à une non ré-homologation de celles-ci en Europe. Rien ne nous empêche de penser, chez BASF comme chez nos confrères, qu'on ait alors un impact plus important pour les sites industriels... Cela est inacceptable pour une entreprise qui réalise des investissements à long terme sur un site industriel.

L'impact dépasse également les sites industriels. En tant que premiers ambassadeurs de la France auprès de notre maison mère, nous prenons aussi un "sacré coup" en termes de **confiance en la France et en l'avenir**. Pour donner confiance au groupe d'investir aussi pour la R&D, le biocontrôle, l'agro-écologie, etc. Pourquoi choisir la France plutôt qu'un autre pays, plus stable réglementairement ? Et à quoi ça sert d'investir en France ? Puisque de toute façon, les mesures réglementaires tuent l'innovation et les emplois industriels...

**TN : Comment voyez-vous les choses concernant cette orientation française ? Est-ce de l'hyprocrisie du gouvernement ? Un excès du**

## « principe de précaution » ?

**J-M.P. :** C'est un des nombreux effets collatéraux des États généraux de l'alimentation (Égalim), un événement politique où l'agribashing a explosé et qui a permis à certains activistes et députés de **faire passer leurs idées complètement déconnectées de la réalité**. C'est également vrai pour la rémunération des agriculteurs qu'Égalim devait rétablir : c'est un échec cuisant. On peut le voir aussi avec **l'interdiction du glyphosate** et son calendrier complètement aberrant.

Égalim a été une "foire aux idées" complètement déconnectées de la réalité agricole et qui va avoir un **impact majeur sur l'avenir de l'agriculture en France**. Il est temps que le gouvernement en prenne conscience. L'ensemble du monde agricole (agriculteurs, distributeurs agricoles, filières, industriels) sont sortis complètement déstabilisés d'Égalim et nous en voyons les effets maintenant, deux ans plus tard. [...] Le problème est que ces mesures ont été prises sans aucune évaluation, ni aucune étude d'impact.



Jean-Marc  
Petat,  
directeur  
agriculture  
durable et  
communication  
de BASF  
France -  
Division Agro.  
(©BASF)

## TN : Quelles sont les orientations de BASF pour s'adapter à ce contexte plus contraint pour les phytos ?

**J-M.P. :** Il faut que nous digérons cette information. Comme l'ensemble du monde agricole, **nous attendons un signe fort du gouvernement et une vraie stratégie pour l'agriculture française** : comment est-ce que l'on relève les défis de la compétitivité ? BASF investit massivement dans les nouvelles technologies, l'agriculture connectée, mais nous avons besoin de visibilité. Pour le moment, le gouvernement ne propose qu'une série de "mesurettes" guidée par des enjeux émotionnels et un calendrier hyper-court terme.

“ *Il est temps que ce gouvernement considère l'agriculture comme une activité stratégique.* ”

Je pense qu'il est temps que ce gouvernement considère l'agriculture comme une activité stratégique, ça n'a pas été le cas jusqu'à maintenant. Elle a plutôt été vue, par certains membres du gouvernement, comme une vieille activité et c'était une grave erreur.

## TN : Les acteurs du monde agricole n'ont-ils pas raté quelque chose en matière de communication et de pédagogie ?

**J-M.P. :** Oui, je partage ce point de vue. Il est important d'expliquer et de faire preuve de pédagogie. La principale faiblesse du monde agricole est son individualisme et le manque d'unité. On en paye aujourd'hui les conséquences, mais plusieurs démarches commencent à émerger comme le **contrat de solutions...**

L'agriculture a besoin d'une vraie stratégie de la part du gouvernement, pour fédérer le monde agricole et donner une vision : un vrai "Plan Marshall". Afin de guider les investissements vers les nouvelles technologies, le machinisme, les biotechnologies, et aussi la communication pour expliquer cette agriculture moderne et en quoi elle répond aux attentes des consommateurs en matière de changement climatique, qualité de l'alimentation, sécurité alimentaire...

Retrouvez aussi > [Le regard du président monde de BASF sur l'agriculture française : l'innovation, solution pour répondre aux défis de l'agriculture de demain](#)